

# Beauchamp

Journal municipal d'informations

Bimestriel **Septembre/Octobre 2015**

# Infos

# #7



## Qu'est-ce que le Point Information Jeunesse ?



Rejoignez-nous !



Pour consulter ce bulletin flashez ce code



[www.ville-beauchamp.fr](http://www.ville-beauchamp.fr)



# Beauchamp Fleuri

18, avenue de la Gare - Beauchamp  
Tél. 01 77 02 56 25



Toutes compositions florales  
Commandez par téléphone  
et réglez par



# Cannelle Fleurs

15 ter, bd Charles de Gaulle - Sannois  
Tél. 01 34 10 96 80

## OPTIQUE BEAUCHAMP



Spécialiste:

- .Verres progressifs
- .Équipements enfants
- .Équipements sportifs
- .Contactologie

**Se déplace à domicile  
sur rendez-vous!!!**



Votre opticien Mr COLS Félix  
vous accueille  
du Mardi au Samedi  
de 10H à 13H et de 14H30 à 19H

155 Chaussée Jules César  
95250 Beauchamp



Tél: 01.34.18.01.10 ou 07.81.19.15.95  
@: optiquebeauchamp@gmail.com

**OFFRE SOLEIL!! Du 01 au 31 Juillet 2015**

-> Pour l'achat d'une monture + 2 verres\*  
= une solaire de marque offerte!!!

# Adieu kilos!

Je perds du poids  
durablement...

Cindy  
- 20 kg



**NATUR HOUSE**  
Experts en rééducation alimentaire

510 centres en France

**[ suivi diététique ]**  
[www.naturhouse.fr](http://www.naturhouse.fr)

## La méthode Naturhouse

UNE MÉTHODE EXCLUSIVE ET UNIQUE



**1.** Suivi hebdomadaire  
par votre  
diététicien(ne)



**2.** Plan diététique  
Personnalisé



**3.** Produits à base  
de plantes, fruits  
et légumes



**Votre bilan diététique OFFERT\***

Prenez rendez-vous avec votre diététicien(ne) dans le centre :

141 bis Ch Jules César 95250 Beauchamp Tél.: 01 79 51 59 44 - [www.naturhouse.fr](http://www.naturhouse.fr)

OFFRE  
COUPON

\* Sur présentation de ce coupon, un bilan diététique découverte de 15 mn. Offre sans obligation d'achat valable une seule fois par personne jusqu'au 31/12/2015.



# Sommaire

Septembre / Octobre 2015

## Beauchamp, ma ville

ÉDITORIAL 04

JEUNESSE 05

Qu'est-ce que le Point  
Information Jeunesse ?

EN BREF 06

CULTURE 07

DOSSIER 08

Le Plan Local d'Urbanisme  
approuvé

TRIBUNES D'EXPRESSION 10

## ma vie à Beauchamp

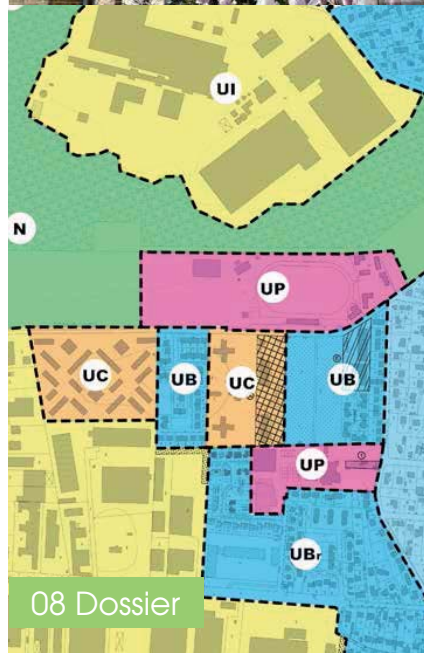
ANIMATIONS 11

ASSOCIATIONS 12

ALBUM 14

LE CARNET 15

Etat civil, agenda



### Hôtel de ville

Place Camille Fouinat - 95250 Beauchamp

01 30 40 45 45

#### Horaires d'ouverture :

Lundi : 8h30-12h / 13h30-19h

Mardi, mercredi, jeudi : 8h30-12h / 13h-17h30

Vendredi : 8h30-12h

Samedi (permanence) : 8h30-12h

### Beauchamp Infos #7 - Septembre / Octobre 2015

Le magazine municipal d'informations de la ville de Beauchamp  
Directeur de la publication : Francine Occis, maire de Beauchamp • Directeur de la communication : Christine Hooek • Rédaction, Recherche iconographique : service communication • Photos : Mairie de Beauchamp, Shutterstock, Fotolia, photoAlto Impression, régie publicitaire : Editions BUCEREP : 54 bis, rue Alsace-Lorraine - BP 41435 - 31074 Toulouse Cedex 6 - Tél. 05 61 21 15 72 - Fax 05 61 23 02 41 - e.mail:contact@bucerep.com-http://www.bucerep.com/Dépôt légal:à parution  
Imprimé en 5500 exemplaires sur du papier issu de forêts gérées durablement.  
© La reproduction totale ou partielle de cet ouvrage (y compris les annonces publicitaires) créé par le Groupe BUCEREP est interdite, à moins d'autorisation spéciale - vente interdite.

## Éditorial

# Un choix douloureux mais nécessaire...



Chers amis Beauchampois,

Même si cela est douloureux, le jeudi 23 juillet est à marquer d'une pierre blanche : Beauchamp est sortie de l'emprunt toxique lié au Franc suisse. Nous payons très cher cette sortie puisque pour un emprunt de 5 608 220 €, nous devons payer une indemnité de remboursement anticipé de 17 315 000 €. Nous avons étudié toutes les solutions possibles pour sortir de cet emprunt et très vite, étant donnée la situation financière de notre ville, une solution a dominé : **le refinancement de cet emprunt avec l'aide de l'Etat**. Celui-ci, non sans peine et sans attermolements - qui ont fait perdre de longs mois - a accepté d'aider les communes grâce à l'aide d'un Fonds de soutien. Pour notre part, nous devrions bénéficier d'une aide d'environ 10 500 000 € étalée sur 14 ans. Cette opération se fait dans un contexte de taux bas, le refinancement se fait au taux de 3,35 % sur les 22 ans qui restent jusqu'au terme. Nous avons eu beaucoup de mal à accepter que notre dette augmente de 14 500 000 € uniquement pour sortir de cet emprunt mais nous n'avions plus le choix car il était impossible de payer plus de 1 300 000 € d'intérêts annuels pour ce seul prêt. Les Beauchampois subiront malheureusement longtemps les conséquences de cet emprunt, sans taux plafond, pris en 2007 et renégocié sans avantage pour Beauchamp en 2011.

Lors de la réunion publique **du mardi 3 novembre**, nous reparlerons de l'économie générale de ce dispositif et du détail de son application.

Le 25 juin, le Conseil municipal a **approuvé le Plan Local d'Urbanisme** (PLU) après avoir validé les propositions de modification apportées au projet initial par la commission d'urbanisme en réponse à toutes les observations formulées dans le rapport du commissaire-enquêteur. Vous retrouverez les grandes lignes de notre PLU dans le dossier central.

Après la pause estivale, c'est la **rentrée** ! C'est aussi le rendez-vous traditionnel avec l'ensemble des associations qui dans tous les domaines et pour tous les âges proposent de multiples activités. Ce sont des acteurs indispensables et, ô combien, efficaces de la vie Beauchampoise.

Nous vous attendons très nombreux pour le Forum des associations, le samedi 5 septembre, au Centre omnisports.

Bonne rentrée à toutes et à tous.

*Pour vous et avec vous*  
Francine Occis  
Maire de Beauchamp

## Vos élus sont à votre disposition

### Permanence sans rendez-vous

Le 26 septembre, de 10 h à 12 h, permanence sans rendez-vous en mairie, du Maire et des membres de son équipe, pour les rencontrer et aborder les sujets qui vous préoccupent.

**RÉCEPTION DU MAIRE,**  
Francine OCCIS :  
sur rendez-vous  
au 01.30.40.45.29

### RÉCEPTION DES ADJOINTS AU MAIRE sur rendez-vous :

- **Jacques LECUREUR,**  
Au personnel, à la modernisation du service public, au sport, à la démocratie de proximité.
- **Isabelle MERLAY,**  
Aux affaires scolaires et périscolaires, au centre de loisirs, aux mini camps et à la restauration scolaire.
- **Pierre ANDRIEUX,**  
Aux affaires budgétaires et financières.
- **Danièle IDJAKIREN,**  
A l'action sociale, aux solidarités, à l'insertion, aux personnes âgées.
- **Véronique AVELINE,**  
A la petite enfance, à la jeunesse, à la famille et à la Communauté d'agglomération.
- **Jacques SOLLER,**  
A la sécurité, à la prévention et à la citoyenneté.
- **Colette AUZEMERY,**  
A l'animation de la ville : relations avec les associations, l'action culturelle, l'animation locale intergénérationnelle et la coopération décentralisée.
- **Gérard GILLET,**  
A l'urbanisme, à la voirie, aux réseaux divers, au commerce et à l'artisanat.

### RÉCEPTION DES CONSEILLERS DÉLÉGUÉS sur rendez-vous :

- **Michel PELAMOURGUES,**  
Délégué au protocole et à la mémoire.
- **Jean-Marc ROUSSEL,**  
Délégué au patrimoine immobilier et à l'environnement.
- **Florence HAMMACHE,**  
Déléguée aux affaires scolaires et périscolaires, au centre de loisirs, aux mini camps et à la restauration scolaire.
- **Alain CARREL**  
Délégué à la Culture



# Qu'est-ce que le Point Information Jeunesse ?

Le Point Information Jeunesse (PI.J) accueille tous les jeunes anonymement et gratuitement. Il les écoute, les aide dans leur recherche d'emploi (en partenariat avec la Mission Locale), d'établissements scolaires (SOS rentrée), d'informations sur tous les sujets qui les concernent ou les intéressent...



**V**ous serez reçu personnellement par un professionnel qui vous écoutera et cherchera avec vous les réponses à vos questions, qu'il s'agisse de scolarité, de formation, d'emploi, de logement, de loisirs, de santé, de vacances, de préparer votre départ vers l'étranger...

Vous trouverez, en libre accès, de la documentation, des revues, un ordinateur avec connexion internet, téléphone...

Le PIJ offre également des services tels que l'aide à la recherche d'un job, d'un stage, d'un emploi, à l'utilisation des outils informatiques et propose un panneau de petites annonces.

Le PIJ fait partie du Réseau Information Jeunesse, labellisé par le Ministère de la jeunesse et est un relais vers d'autres structures locales et régionales.

**Le PIJ propose également des actions pour vous aider dans votre recherche d'établissement, d'emploi, de stage ou de job.**

## SOS Rentrée

Comme chaque année, le dispositif SOS Rentrée, en partenariat avec la Mission Locale de la Vallée de Montmorency, est reconduit sur de nombreuses communes, afin d'accompagner les jeunes en

situation de décrochage scolaire ou sans solution pour la rentrée à venir.

Début septembre, Carole DENIS, l'informatrice jeunesse, recevra les jeunes sans solution ou avec des propositions d'orientations non satisfaisantes, aux horaires d'ouverture de la structure. La conseillère Mission Locale sera mobilisée les mercredis après-midi pour recevoir les jeunes, sans rendez-vous, pendant ses permanences.

*Alternance, formation, nouvelles études... des solutions existent !*

## Forum pour l'Emploi

**Judi 17 septembre 2015 de 9H à 17h30 à Franconville au Centre des Sports et des Loisirs (bd Rhin et Danube).**

C'est le rendez-vous incontournable pour décrocher un poste ou pour créer son entreprise, organisé pour la première fois, conjointement, par la Communauté d'agglomération Le Parisis et celle de Val et Forêt.

En amont du Forum, le PI.J viendra en aide aux jeunes demandeurs d'emploi pour les aider à préparer leurs C.V. et leurs lettres de motivation, avant de rencontrer les entrepreneurs.

## Baby-Sitting-Dating

**Vendredi 25 septembre 2015 de 19h30 à 21h au Point Information Jeunesse.**

L'objectif de cette soirée est de faciliter la mise en relation entre les familles et les jeunes pour la garde d'enfant (sortie d'école, aide aux devoirs et garde ponctuelle).

**Sur inscription**

Tél. : 01 30 40 57 87

[pjij@ville-beauchamp.fr](mailto:pjij@ville-beauchamp.fr)

## Recherche stage de 3<sup>ème</sup>

**Ateliers les mercredis 7 et 14 octobre de 16h à 18h**

Tu es en 3<sup>ème</sup> et tu recherches ton stage.

Le PI.J propose de t'aider dans tes démarches et la réalisation de ta lettre de motivation et de ton CV.

Sur inscription

Tél. : 01 30 40 57 87

[pjij@ville-beauchamp.fr](mailto:pjij@ville-beauchamp.fr)

## Le PI.J vous accueille et vous accompagne

Avec ou sans rendez-vous

### Horaires d'ouverture

Périodes scolaires :

Lundi : 14h30/18h30

Mardi : 10h/12h et 14h30/17h30

Mercredi : 10h/12h et 14h30/18h30

Judi : 10h/12h et 14h30/17h30

Vendredi : 10h/12h

Périodes des vacances :

Lundi : 14h/18h

Mardi : 14h/18h

Mercredi : 14h/18h

Judi : 14h/18h

Vendredi : 10h/12h

### Point Information Jeunesse

128 bis, chaussée Jules César  
95250 Beauchamp.

Tél. : 01.30.40.57.87

[pjij@ville-beauchamp.fr](mailto:pjij@ville-beauchamp.fr)



## En Bref



### Forum pour l'Emploi

Pour la première fois, la Communauté d'agglomération du Parisis et celle de Val-et-Forêt organisent ensemble un événement unique pour leurs deux territoires : le Forum pour l'Emploi **jeudi 17 septembre 2015 de 9h à**

**17h30** à Franconville, Centre des sports et des Loisirs (Bd Rhin et Danube).

Ce forum va permettre aux visiteurs d'avoir accès à un grand nombre d'offres de proximité dans tous les secteurs et pour tous les profils, de rencontrer directement les recruteurs, de découvrir des formations et d'obtenir des conseils adaptés à leurs besoins. Un espace sera en parallèle consacré à la création d'entreprise, aux possibilités de financement de son projet et aux opportunités d'implantation.

Entrée libre

**Renseignements** : Tél. : 01 34 44 82 60  
forum-emploi-leparisis@val-et-foret.fr

### Seniors

#### Repas des Aînés

Dimanche 29 novembre 2015 - 12h30  
Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) organise le traditionnel repas de fin d'année, à l'attention des Aînés de Beauchamp.

Ce moment convivial et festif, aura lieu le dimanche 29 novembre 2015, à partir de 12h30, à la salle des fêtes.

#### Inscription

Les inscriptions (places limitées) auront lieu **les 19 et 20 octobre 2015 de 10h à 12h et de 14h à 16h**, en mairie.

Les inscriptions sont ouvertes aux Beauchampois âgés de 65 ans et plus (pour les couples, il suffit que l'un des conjoints ait + de 65 ans).

Cette année, le montant de la participation financière sera de :

- 17,60 € pour les personnes imposées (soit 50% du prix du repas)
- 8,80 € pour les personnes non imposées (soit 25% du prix du repas)

Le mode de paiement s'effectue uniquement par chèque.

**Renseignements** : Sami KEBIR / Tél. : 01 30 40 45 84  
sami.kebir@ville-beauchamp.fr

### Parent'Aise

Le lieu d'accueil Enfant-Parent « Parent'aise » réouvrira ses portes le **Mardi 1<sup>er</sup> Septembre de 8h45 à 11h30** à l'Accueil de loisirs - 2, avenue de l'Égalité.

**Renseignement** : Multi-Accueil - 45, avenue Roger Salengro - Tél. : 01.39.95.90.90

### Environnement

#### Déchèterie

##### Donnez une seconde vie à vos objets !

Dans le cadre des travaux de modernisation de la déchèterie du Syndicat Tri-Action, un local réemploi a été créé.

Vous pourrez y déposer vaisselle, livres, CD, objets de décoration, mobilier, literie, électroménager, petits appareils, literie, vélos... en bon état.

Ces objets seront collectés, valorisés et revendus à prix modique par deux associations qui permettent l'insertion de personnes en difficulté : Emmaüs et Vélo Services.

[www.syndicat-tri-action.fr](http://www.syndicat-tri-action.fr)

### Petite enfance



#### Point Conseil Petite Enfance

La ville de Beauchamp organise, en partenariat avec les professionnels de la CAF et du Conseil Départemental, une nouvelle réunion collective qui se déroulera le samedi 3 octobre de 9h30 à 11h, aux Salles Anatole France (18, avenue Anatole France).

Cette rencontre est une réunion d'informations, de présentation et d'échanges sur les différents modes d'accueil, services et prestations liés à la petite enfance.

### Seniors

#### Colis de Noël 2015

Chaque année, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) a le plaisir de reconduire la distribution de ses colis de Noël à destination des Beauchampois âgés de 70 ans et plus.

Suite aux modifications du barème fiscal 2015 sur les revenus 2014, le CCAS a décidé de changer ses critères d'attribution dans un souci d'équité sociale.

Seront pris en compte les revenus indiqués sur la ligne 14 de votre dernier avis d'imposition.

A savoir, pour 1 personne seule le montant de la ligne 14 devra être inférieur ou égal à 1200 € et pour un couple à 1800 €.

#### Inscription

Les inscriptions sont à réaliser par courrier ou directement sur place, auprès de : Mme LEBRUN  
Foyer Eugène Robin

60, avenue Anatole France  
Tél. : 01.34.18.17.06

Merci de vous munir de :

- Votre dernier avis d'imposition
- Votre pièce d'identité

La date limite d'inscription est fixée au vendredi 16 octobre 2015.

### Elections Régionales

#### Inscription sur les listes électorales

Conformément à la loi n°2015-852 du 13 juillet 2015, les inscriptions sur les listes électorales, en vue des élections régionales des 6 et 13 décembre 2015, sont rouvertes jusqu'au 30 septembre 2015.

Pour vous inscrire, vous devez remplir le formulaire cerfa n° 12669\*01 (téléchargeable sur le site [service-public.fr](http://service-public.fr) ou disponible en Mairie) et nous le retourner accompagné d'une pièce d'identité (CNI ou passeport) en cours de validité et d'un justificatif de domicile récent (moins de 3 mois).

#### Sont concernés :

- les personnes ayant emménagé sur Beauchamp,
- les personnes ayant acquis la nationalité française ou retrouvé leur droit civique,
- les jeunes atteignant leur majorité à la veille du 1<sup>er</sup> tour du scrutin.



## Bibliothèque Conte pour enfants

**Samedi 26 septembre  
à 10h30**

### Même pas peur !

Un conte pour les enfants à partir de 5-7 ans

par Ludovic Souliman.

Du dragon serial killer de Hamelin à l'isba tout en os de Baba yaga, venez partager un moment de grand frisson !

Durée : 45 mn

Salle polyvalente de la bibliothèque

### Renseignements et

**réservations** au 01.39.60.73.97

# Bibliothèque Joseph Kessel

## L'inscription et l'emprunt

L'accès à la bibliothèque est libre mais l'inscription est indispensable pour emprunter des documents.

Pour vous inscrire, il suffit de présenter une pièce d'identité (un livret de famille pour les enfants), et de remplir une fiche de renseignements (avec l'autorisation parentale pour les mineurs).

### Les tarifs

- Mineur résidant sur Beauchamp et hors commune : gratuit
- Adulte résidant sur Beauchamp : 10 €
- Adulte résidant hors commune : 15 €

### L'emprunt

L'abonnement est annuel, de date à date, et permet d'emprunter 12 documents (livres, revues, CD ou livres-CD), un seul DVD par carte. La durée maximale du prêt est de 3 semaines.

En cas de besoin, il est possible de demander la prolongation du prêt de trois semaines, sur place, par téléphone ou par courriel. Elle est accordée si la date de retour n'est pas dépassée et si le document n'a pas fait l'objet entre-temps d'une réservation par un autre abonné.

Les abonnés ont la possibilité de procéder à deux réservations par carte.

### Le prêt entre bibliothèques

Grâce à RéVOdoc, il est possible de faire venir à la bibliothèque un document disponible dans une autre bibliothèque de ce réseau. Il suffit simplement d'être inscrit et de faire votre réservation via le site : <http://revodoc.moccam.fr>

**Renseignements** : 01.39.60.73.97

# Ecole Municipale de Musique

Vous souhaitez faire de la musique ? Dès 5 ans, l'Ecole municipale vous accueille pour vous accompagner dans votre projet musical. Grâce à la diversité de ses enseignements, elle peut vous proposer un programme adapté comprenant un cursus complet d'apprentissage ou bien uniquement des pratiques collectives (chorales enfants et adultes, ensembles instrumentaux divers). Vous retrouverez la liste de toutes les pratiques instrumentales et collectives proposées par l'Ecole sur le site Internet de la ville. Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à nous contacter.

## Inscription 2015-2016

### Réinscriptions

Les anciens élèves recevront début septembre un courrier leur indiquant la procédure de réinscription les concernant.

### Nouvelles inscriptions

Le vendredi 4 septembre à 18h30 : réunion d'information suivie d'une préinscription dans les cours collectifs obligatoires.

### Confirmation des inscriptions

et fixation de l'horaire de cours d'instrument :  
Le mercredi 9 septembre à 19h30 pour les inscriptions en piano.  
Le jeudi 10 septembre à 19h30 pour les inscriptions en chant, clarinette et saxophone.

Le samedi 12 septembre à 16h pour les inscriptions en flûte, violon, alto, violoncelle,

guitare, guitare électrique, basse, batterie.

Tous les rendez-vous se tiendront à l'Ecole de musique (Centre culturel La Chesnaie).

### Nouveau

A partir de la rentrée 2015, les enfants scolarisés à Pasteur ou Paul Bert et inscrits en 1<sup>ère</sup>, 2<sup>e</sup> ou 3<sup>e</sup> années à l'Ecole de musique pourront être pris en

charge le jeudi à 15h45 dès leur sortie de l'école primaire et accompagnés à l'Ecole Municipale de Musique pour suivre leur cours de formation musicale ainsi que la chorale.

Les élèves de Cours Moyen (CM) qui ne suivent que la chorale pourront être pris en charge de la même façon le jeudi de 15h45 à 17h15.



**Ecole Municipale de Musique**  
4, rue Jules Michelet  
95250 Beauchamp  
Tél : 01.34.18.33.58  
[emm@ville-beauchamp.fr](mailto:emm@ville-beauchamp.fr)

Dossier

# Le plan Local d'Urbanisme approuvé

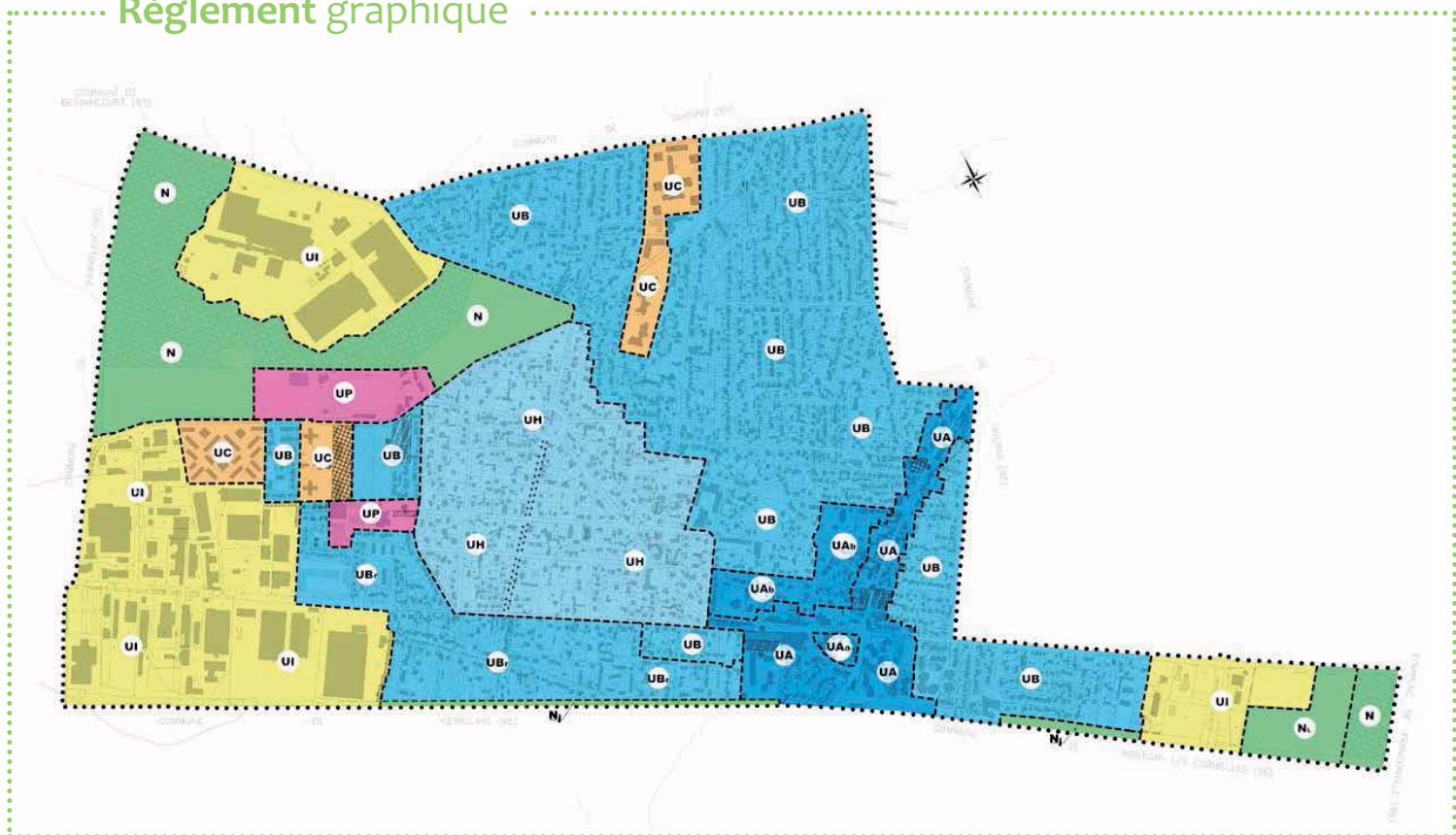
Présenté au Conseil municipal du 25 juin dernier, le Plan Local d'urbanisme a été approuvé. Vous trouverez ci-dessous l'ensemble des règlements adoptés par zones urbaines et naturelles.

Le territoire communal s'étend sur 302 ha dont 262 ha 38 (86,9%) en zone urbaine (dont 64 ha 38 en zone industrielle) et 39 ha 62 (13,1 %) en zone naturelle.

### Il se décline en 6 zones spécifiques :

- **Zone UA** : secteur correspondant au cœur de ville
- **Zone UB** : secteur à dominante pavillonnaire
- **Zone UC** : secteur correspondant aux principaux quartiers d'habitats collectifs
- **Zone UH** : secteur correspondant au hameau originel de Beauchamp
- **Zone UI** : secteur à vocation d'activités industrielles
- **Zone UP** : secteur correspondant aux pôles d'équipements publics
- **Zone N** : secteur de la commune à protéger (espaces naturels, boisés).

## Règlement graphique





## Règlement par zones

	Zones Urbaines						Zone Naturelle
	UA	UB	UC	UH	UI	UP	N
<b>Vocation</b>	ZONE URBAINE CORRESPONDANT AU CŒUR DE VILLE <b>UA</b> : cœur de ville : place du Marché, quartier de la gare, avenue du Général Leclerc <b>UAa</b> : îlot situé entre la place du Marché et la gare Densité minimale de 2 m <sup>2</sup> de surface de plancher / m <sup>2</sup> de terrain + 30% minimum de logements locatifs sociaux <b>UAb</b> : secteur de l'hôtel de ville et de la bibliothèque municipale	ZONE URBAINE CORRESPONDANT À DES ESPACES À DOMINANTE PAVILLONNAIRE. <b>UB</b> : lotissements couvrant une large part de la ville <b>UBr</b> : secteur soumis à une sensibilité hydraulique (quartier du chemin de la Bulle de la Bergère).	ZONE URBAINE CORRESPONDANT AUX PRINCIPAUX QUARTIERS D'HABITAT COLLECTIF <b>UC</b> : Résidence Nungesser et Coli, Résidence des Marronniers, Résidence du Stade, Foyer Adoma.	ZONE URBAINE CORRESPONDANT AU HAMEAU ORIGINEL DE BEAUCHAMP <b>UH</b> : secteur situé entre la Chaussée Jules César et le rond-point de la Chasse	ZONE URBAINE À VOCATION D'ACTIVITÉS INDUSTRIELLES <b>UI</b> : zone « ouest » + zone « est » + zone « nord » (3M)	ZONE URBAINE CORRESPONDANT AUX PÔLES D'ÉQUIPEMENTS PUBLICS <b>UP</b> : stade municipal + centre omnisports	ZONE NATURELLE <b>N</b> : ceinture boisée autour du site 3M + espace boisé face au Bois de Boissy <b>Nj</b> : secteur à vocation de jardins : bandes de terrains situés en bordure de la voie ferrée <b>NL</b> : secteur à vocation de loisirs : espace situé face au Bois de Boissy
<b>Implantation par rapport aux voies publiques</b>	<b>UA</b> : alignement ou retrait minimal de 4 m <b>UAa</b> : alignement <b>UAb</b> : retrait minimal de 4 m	Retrait minimal de 4 m	Retrait minimal de 4 m	Retrait minimal de 4 m Profondeur constructible de 25 m	Retrait minimal de 6 m	Retrait minimal de 5 m	Retrait minimal de 6 m
<b>Implantation par rapport aux limites séparatives</b>	En limite ou en retrait minimal de 4 m	En limite ou en retrait minimal de 4 m, et une limite séparative au maximum Retrait minimal de 4 m par rapport à la zone Nj voisine	En limite ou en retrait minimal de 4 m	En limite ou en retrait minimal de 4 m, et une limite séparative au maximum	En limite ou en retrait minimal de 6 m, mais retrait minimal de 10 m /aux zones UB et UC	En limite ou en retrait minimal de 3 m	En limite ou en retrait minimal de 3 m
<b>Implantation des constructions sur une même propriété</b>	Distance minimale de 4 m	Distance minimale de 4 m	Distance minimale de 4 m	Distance minimale de 8 m	Distance minimale de 6 m	NR = non réglementé	NR = non réglementé
<b>Emprise au sol maximum</b>	<b>UAa</b> : NR = non réglementé <b>UA et UAb</b> : 70 %	50 %	50 %	35 %	70 %	NR	NR
<b>Hauteur maximale des constructions</b>	<b>UAa</b> : 15 m au faitage, soit R + 3 + C pour habitations <b>UA et UAb</b> : 13 m au faitage, soit R + 2 + C pour habitations, sauf dans une bande de 6 m par rapport à la zone UB voisine : 11 m au faitage, soit R + 1 + C pour habitations	11 m au faitage, soit R + 1 + C pour habitations	13 m au faitage, soit R + 2 + C pour habitations	11 m au faitage, soit R + 1 + C pour habitations	12 m au faitage	15 m au faitage	N : NR Nj : 2,50 m NL : 5 m

## Autres dispositions réglementaires

**ZONE UA**

## STATIONNEMENT DES VÉHICULES

- 1 place pour 40 m<sup>2</sup> de surface de plancher habitable,
- Espace réservé aux 2 roues à partir de 2 logements.

**ZONE UB**

## ■ STATIONNEMENT DES VÉHICULES

- 1 place pour 50 m<sup>2</sup> de surface de plancher habitable,
- Espace réservé aux 2 roues à partir de 2 logements.

## ■ ESPACES LIBRES ET PLANTATION

Minimum de 30% de surface non imperméabilisée pour les espaces restés libres après construction.

## ■ ESPACE PUBLIC À PROTÉGER

Le parc arboré « Anatole France » soumis à des mesures de protection (construction interdite).

## ■ SOUS-SOLS EN ZONE UBR

Les sous-sols enterrés à usage autre qu'habitation sont autorisés.

**ZONE UC**

## ■ STATIONNEMENT DES VÉHICULES

- 1 place pour 50 m<sup>2</sup> de surface de plancher habitable,
- Espace réservé aux 2 roues à partir de 2 logements.

**ZONE UH**

## ■ STATIONNEMENT DES VÉHICULES

- 1 place pour 50 m<sup>2</sup> de surface de plancher habitable,
- Espace réservé aux 2 roues à partir de 2 logements.

## ■ ESPACES LIBRES ET PLANTATION

Minimum de 30% de surface non imperméabilisée pour les espaces restés libres après construction.

## ■ ESPACE PUBLIC À PROTÉGER

Les mesures de protection des plantations d'alignement de l'avenue des Sapins sont étendues à la parcelle communale non bâtie de 1169 m<sup>2</sup> située dans le rond-point de la Chasse.

## ■ IMMEUBLES À PROTÉGER

Identification de 11 constructions remarquables (villas anciennes, demeures bourgeoises) soumises à des mesures de sauvegarde et de protection en raison du rôle prépondérant dans la valeur patrimoniale du hameau originel et dans le caractère de la commune.

## Tribune d'expression

## GROUPES du Conseil municipal

## Beauchamp à Votre Image

C'est en toute logique que nous avons, lors du Conseil municipal du 20 juillet, autorisé madame le Maire à **refinancer le prêt lié au Franc suisse en un prêt à taux fixe, sûr et sécurisé.**

En effet, le 2 octobre dernier, nous avons décidé de renégocier l'emprunt avec l'aide du Fonds de soutien mis en place par l'État, solution la moins risquée pour les Beauchampois. Dans sa 1ère version, ce dispositif permettait la prise en charge à hauteur d'un maximum de 45 % de l'Indemnité de Remboursement Anticipé (IRA) qui s'élevait déjà à environ 10,09 millions d'euros en octobre 2014.

Malheureusement, la décision de la Banque nationale Suisse, le 15 janvier dernier, de ne plus garantir le taux de change d'un Euro pour 1,2 Franc suisse a entraîné le dévissage de l'Euro de près de 15 % et notre taux d'intérêt est passé, ce jour là, de 14 à 26 %.

Devant cette catastrophe, le dispositif d'aide du Fonds de soutien a été revu au profit des petites villes les plus en difficultés financières. Le fonds pourra maintenant nous aider, pour un montant d'environ 60 % de l'IRA du 28 février, qui sert de référence : 16 967 458 €. Pour autant, il faut encore attendre de longs mois avant que ce fonds ne soit opérationnel.

Dans le cadre de la renégociation, la SFIL avait consenti une année 2015 de transition avec un taux limité à 3,45 % afin de nous permettre d'équilibrer notre budget 2015 sans augmentation d'impôts.

Or l'échéance de notre prêt doit être honorée le 1er septembre. Si pour cette date notre emprunt n'était pas renégocié, il nous faudrait bien sûr faire face au taux contractuel qui fluctue ces derniers temps autour de 23 % et, vous le savez, nous sommes dans l'absolue impossibilité d'honorer un taux aussi exorbitant. Cela correspondrait à trouver 1 115 000 € supplémentaires sur le budget 2015.

Le débat autour des choix possibles, nous l'avons eu au mois d'octobre. Les tenants et aboutissants n'ont pas changé. Ils sont encore plus impérieux. Notre décision en toute logique a été la même pour sortir rapidement de cet emprunt désastreux.

Ce prêt qui avait été annoncé comme « indolore » par certains aura coûté très cher et malheureusement continuera à coûter cher aux Beauchampois. Il s'agit **d'un héritage très lourd qui pèsera longtemps sur les finances de la ville.**

Pour vous et avec vous.

Les élus de Beauchamp  
Votre Image



www.beauchampavotreimage.fr

## Beauchamp Renouveau

Nos positions au Conseil municipal du 25 juin

Le Compte Administratif

Le vote du Compte Administratif (CA) n'a pas pour but de définir les orientations politiques et budgétaires de la majorité que nous n'approuvons pas, mais simplement de donner quitus de ce que les opérations comptables sont conformes au compte de gestion de la trésorerie. Comme c'est le cas, nous avons voté « Pour ».

Plan Local d'Urbanisme : nous avons voté « Contre »

Nous nous sommes longuement exprimés sur ce sujet dans nos divers documents et avons indiqué les raisons de notre opposition sur ce projet, notamment la densification du centre ville avec l'élargissement de la zone UA. Nous tenons à rétablir la vérité concernant les propos formulés par Mme Occis : « on ne fait pas un Référendum Local pour un PLU ». Ceci est **Faux**, le Maire a toute latitude pour poser une question à la population concernant un projet de PLU. Il aurait été facile de poser une question sur l'élargissement de la zone UA. Nous souhaitons davantage de concertation avec la population. Mme Occis dit également « on ne négocie pas avec le Préfet ». C'est également **Faux**, d'autres Maires l'ont fait, alors même que ceux-ci sont bien en deçà du pourcentage de logements sociaux exigés par la loi et de celui de Beauchamp. Nous avons donné un exemple à Mme Occis qui contestait ce fait. Ceci confirme son isolement politique et son rôle purement administratif.

Négocier ne veut pas dire refuser de se conformer à la loi mais bien argumenter afin de proposer un projet qui tienne compte de l'équilibre social et du choix de ses habitants.

Non contente d'utiliser une colonne de la tribune libre pour tenter de contrer l'opposition après avoir lu ses contributions, Mme Occis porte des attaques politiques dans l'éditorial. On ne sait pas à qui elle y fait allusion, mais pas à Beauchamp Renouveau dont les élus et les membres se sont largement exprimés lors de l'enquête. Merci aux Beauchampois venus nous soutenir.

Convention de mise à disposition du personnel auprès d'une association :

Les subventions aux associations ont baissé de 10% en moyenne en 2015. De plus, à compter de sept. 2015, les heures mises à disposition seront facturées à cette association. Devant l'incertitude qu'elles seront compensées par un montant équivalent en subventions, nous nous sommes « abstenus ».

Nous vous souhaitons une bonne rentrée.

Beauchamp  
Renouveau

Françoise Nordmann,  
Frédéric Jenny,  
Jannick Loiseau,  
Nicolas Manac'h, Carla Pirès.  
www.beauchamprenouveau.fr  
contact@beauchamprenouveau.fr

## Alternative Citoyenne pour Beauchamp

La majorité fera donc payer les emprunts toxiques aux Beauchampois

L'ensemble des élus ont été convoqués ce lundi 20 juillet alors que le prochain conseil municipal devait pourtant se tenir en septembre.

Mme le Maire a choisi ce moment pour soumettre au vote une offre de refinancement qui doit être signée avant le 1<sup>er</sup> septembre 2015 pour bénéficier d'une annuité aux intérêts maîtrisés (3,45%) au lieu de ceux estimés par le contrat en vigueur (près de 23% au moment du vote soit un différentiel de 1 115 000 euros qu'il faudra tout de même payer plus tard avec, en plus, de nouveaux intérêts).

Mme le Maire et ses colistiers avaient espéré, en vain, jusqu'au dernier jour, avoir un retour de l'Etat sur le montant de l'aide qui serait accordée à notre ville pour sortir de notre emprunt le plus toxique qui pèse gravement sur nos finances et notre fiscalité depuis 2011.

Lors de cette séance imprévue, la majorité n'a pas pu réunir tous ses élus (seulement quatorze d'entre eux étaient présents) car nombre de conseillers étaient déjà en congés.

Un unique arrangement avait été convenu avec le créancier de la ville dès le début de mandat **sans prévoir que l'aide du fonds de soutien tarderait à se mettre en place et sans inscrire l'annuité contractuelle au budget 2015.**

L'équipe majoritaire n'a d'ailleurs pas hésité à envisager une augmentation d'impôts équivalente à celle de l'an passé, uniquement pour « honorer » la banque, si cette offre n'était pas signée.

C'était donc la seule issue préparée par les élus de Beauchamp à Votre Image : reporter la difficile échéance de 2015 (sans savoir comment l'Etat nous accompagnerait) dans un nouveau prêt sur 22 ans, aux conditions favorables pour la banque alors que nous considérons depuis toujours que les torts doivent être partagés.

**Les Beauchampois peuvent, une nouvelle fois, avoir raison de s'indigner de la gestion financière de notre commune depuis 2001.**

Deux mandats pendant lesquels les élus de la majorité ont dénoncé mais laissé faire, élus qui recomposent en partie aujourd'hui le conseil municipal élu en 2014.

**Les habitants n'ont donc pas fini de payer (jusqu'en 2037) pour cette succession d'erreurs de gestion :**

- des emprunts sans compter pour des investissements démesurés ;
- ces mêmes prêts transformés en emprunts toxiques, sans même prendre en compte les situations critiques incluses dans le contrat ;
- un emprunt toxique euro / franc suisse renouvelé en 2011 en toute connaissance de cause ;
- enfin, aucune recherche de pression sur la banque par l'utilisation d'experts non beauchampois habitués de ces dossiers.

**Comment ne pas être indigné d'une telle situation !**

Alternative Citoyenne pour  
Beauchamp

Patrick PLANCHE,  
Christelle TAKACS,  
Pascal SEIGNÉ

vos conseillers municipaux  
Alternative Citoyenne pour Beauchamp  
www.alternative-beauchamp.fr





## Forum des Associations

Samedi 5 septembre 2015

Centre omnisports de 10 h à 18 h

Vous cherchez une nouvelle activité, pour vous-même ou pour vos enfants ? Vous souhaitez obtenir des renseignements sur certains services municipaux ?

Le Forum des associations 2015 répondra, sans aucun doute, à toutes vos questions. Comme chaque année, Le Forum fera une large place aux associations locales et, afin de mieux vous informer sur les services que propose la ville, la bibliothèque, le service municipal des sports, le service animation ville, le service Jeunesse et périscolaire vous accueilleront sur leurs stands.

Poney Club et Bus pédagogique viendront agrémenter le Forum qui sera accessible via le petit train\*, spécialement mis en service pour faciliter votre arrivée.

Comme l'an passé, le parking vélos bénéficiera d'une surveillance accrue pendant toute la durée de la manifestation.

Restauration sur place

### Renseignements :

01.34.18.75.95  
sport@ville-beauchamp.fr  
\*Retrouvez les points d'arrêt sur  
www.ville-beauchamp.fr

## Spectacle

« La Madelon, soutien du moral des troupes pendant la 1<sup>ère</sup> Guerre Mondiale ». **Vendredi 16 octobre 2015 à 20h30 Salle des Fêtes**



Dans le cadre du Festival des Patrimoines de la Vallée de Montmorency qui se déroulera du 3 au 18 octobre 2015 et de la commémoration du Centenaire de la Première Guerre Mondiale, la Ville de Beauchamp et l'association Valmorency vous invitent, **le vendredi 16 octobre 2015 à 20h30**, à la salle des fêtes de Beauchamp à un événement dédié à la Madelon.

Le spectacle se propose de retracer l'histoire de la chanson et les personnages qui ont contribué à son succès. Elle sera évoquée par une lecture à trois voix de textes historiques réunis par Hervé COLLET, président de Valmorency, auteur des « Trésors de la Vallée de Montmorency », avec le concours de Claude LESKO et de Juliette DEGENNE, comédiens professionnels. Cette représentation a reçu le

## Animations

label national de la Mission du Centenaire de la 1<sup>ère</sup> Guerre Mondiale.

Louis BOUSQUET, premier Maire de Beauchamp, a écrit en 1913 les paroles du poème « quand la Madelon... ».

### ENTRÉE LIBRE SUR RÉSERVATION

- **Par courriel :**  
animationville@ville-beauchamp.fr  
contact@valmorency.fr
- **Par téléphone :**  
Service Animation Ville :  
01.30.40.45.16  
Valmorency :  
06.81.30.14.53
- **Par courrier :**  
Service Animation Ville :  
128 bis, Chaussée Jules César  
95250 Beauchamp  
Valmorency :  
14, rue de Locarno  
95600 Eaubonne

## Parisis Artist

**Vous avez un talent artistique. Vous êtes danseur, chanteur, musicien, magicien, circassien, acrobate... ou vous pratiquez une autre discipline dans laquelle vous excellez.**

Alors, venez participer à Parisis Artist ! L'objectif de ce tremplin est de révéler les talents du territoire et de désigner l'Artiste du Parisis.

À l'issue d'une première sélection faite sur vidéo, les candidats retenus seront invités à se présenter sur scène dans leur ville devant un jury constitué de professionnels du spectacle.

La soirée-spectacle aura lieu à Beauchamp **le vendredi 11 mars 2016 à la Salle des Fêtes.**

Les qualifiés de chacune des villes se retrouveront en mai 2016 lors d'une grande finale à l'issue de laquelle sera désigné le vainqueur du Parisis. Ce dernier se verra offrir un book photo et un site Internet hébergé gratuitement pendant 1 an.

Les inscriptions commenceront à l'automne 2015. Les organisateurs seront notamment présents sur le Forum des associations au centre omnisports le samedi 5 septembre, dans l'après-midi.

Alors n'hésitez pas ! Venez nous montrer votre talent et partager avec nous votre passion !

**Renseignements :** 01 34 18 33 58 ou culture@ville-beauchamp.fr

## Thé Dansant

**Dimanche 20 septembre 2015  
Salle des Fêtes de 14h à 18h**

Le premier Thé Dansant de la saison 2015/2016 se déroulera le dimanche 20 septembre 2015 de 14h à 18h à la salle des fêtes.

### Billetterie et réservation des tables

Les billets seront en vente à partir du lundi 7 septembre auprès du personnel du Service Animation ou directement sur place le dimanche 20 septembre.

Pour les personnes qui souhaitent venir en groupe, nous vous conseillons de réserver votre table. Service Animation Ville 128 bis Chaussée Jules César lundi, mardi, jeudi et vendredi de 10h à 12h et de 14h30 à 17h30 et le mercredi de 10h à 12h.

**Renseignements :** 01 30 40 45 16  
animationville@ville-beauchamp.fr

## Retro-gaming

### Appel à bénévoles

Le service animation ville souhaite mettre en place, du samedi 17 au mardi 20 octobre 2015, la deuxième édition rétro-gaming.

Nous recherchons des bénévoles (jeunes et moins jeunes) qui souhaitent s'investir et nous aider dans les différentes étapes de ce projet.

### Renseignements :

Corinne (COCO Rsix) : 01 30 40 45 16 - animationville@ville-beauchamp.fr

## Associations

### Association paroissiale

#### ■ Concert Jazz

L'Association paroissiale vous propose un concert de rentrée, **le samedi 26 septembre à 20h30, salle des fêtes.**

Le J.B.M. revisitera le monde du Jazz !

Entrée : 15 €

Gratuit pour les - de 12 ans.

#### ■ Réservation et règlement

au Forum des associations le 5 septembre ou par courrier.

Association Paroissiale et d'Education Populaire de Beauchamp

51, avenue Pasteur  
95250 Beauchamp

**Renseignement :** 06.02.50.42.68

#### ■ Loto

**Dimanche 11 octobre 2015 à 15h**

**Salles Paul Bance**

**(cour de l'église).**

Pas de réservation.

**Renseignement :** 06.02.50.42.68

### Association des Familles

#### ■ Bourse aux vêtements d'hiver

- Espace Social à la salle SALENGRO
- Retrait des étiquettes : Mercredi 23 septembre De 8h30 à 12h et de 15h à 19h30
- Salle des FETES - Place du marché
- Dépôt des vêtements : Mercredi 30 septembre de 17h à 18h et jeudi 1er octobre de 14h à 20h
- Vente : Vendredi 2 octobre de 13h30 à 18h pour les adhérents et de 18h à 20h pour tous. Samedi 3 octobre de 9h à 19h pour tous.
- Retrait des vêtements : Mardi 6 octobre de 15h à 20h.

#### ■ Renseignements :

01 39 60 70 92 ou 06 15 74 83 33  
01 39 60 77 38 à partir de 18h  
afamillesbeauchamp@gmail.com

### Beauchamp Accueil

#### ■ Programme

##### Lundi 14 septembre

Visite commentée de Beauvais en hippomobile " La Pauline " (voiture à cheval) et de sa chocolaterie "Paris-Caramels".

##### Vendredi 21 septembre

« Irma la douce » au Théâtre de la Porte Saint-Martin avec Laurant Deutsch et Nicole Croisille.

##### Samedi 10 octobre

Les concerts Padeloup à la Philharmonie de Paris « D'or et de carmin » interprètent Verdi, Bizet, Rachmaninov et Ravel.

##### Lundi 12 octobre

Promenade en car autour du thème des Fontaines de Paris.

##### Lundi 19 octobre

Conférence " Boris Vian "



«bridge» : de 14h à 17h  
tous les mardis,  
Salle Anatole France

#### ■ Activités

Salles Anatole France  
- lundi : conférences, films  
- mardi : bridge, enluminure  
- jeudi : théâtre

#### ■ Sorties

visites de musées, de châteaux..., concerts et théâtre.

#### ■ Renseignements :

contact@beauchamp-accueil.fr  
Tél. : 01.79.51.60.80 -  
01.34.13.24.73 - 01.39.60.01.51

### L'Atelier chanson **cherche de nouveaux talents !**

Vous avez été très nombreux à venir fêter les 20 ans de l'association les 11 avril et 28 juin derniers et nous vous en remercions. Alors si la qualité, la diversité et l'énergie des spectacles de notre groupe vous ont convaincus, si vous aimez chanter et avez envie de faire partager cette passion à un public... rejoignez-nous le lundi soir à 20h30 dès le 7 septembre pour une séance d'essai !

L'Atelier permet à tous ceux qui aiment la chanson française de s'initier ou de se perfectionner à la pratique individuelle de la chanson en cherchant à communiquer leur émotion à un public dans un souci de plaisir partagé.

**Renseignements :** Forum des associations le 5 septembre  
Tél. : 06.73.02.76.07 / [www.atelierchanson.e-monsite.com](http://www.atelierchanson.e-monsite.com)

### Amicale Laique de Beauchamp

#### ■ L'équipe bénévole et les animateurs de l'alb vous souhaitent une bonne reprise sportive et culturelle.

- Ouverture bureau mardi à partir du 1<sup>er</sup> septembre (détails voir notre site)
- Reprise des activités à partir du lundi 14 septembre

#### ■ Move week

Du 21 au 27 septembre  
Lors de cet événement sportif européen relayé par l'Ufolep, venez partager, découvrir, pratiquer des activités librement de fitness, gym tonic, douce, gym zen, yoga, et swiss ball...

#### ■ Danses du monde

Venez découvrir ce cours plein de bonne humeur et de rythme du Séga, Maloya, Saleg,... - Nouveau lieu : grande salle de danse au centre omnisports.

#### ■ Marche nordique

Découverte des berges de la Marne  
Dimanche 4 octobre toute la journée (prévoir pique nique)  
Tarifs : adhérent : 8 €  
non adhérent : 10 €  
(co-voiturage possible)

#### ■ Stages de Qi Gong

Samedi 26 septembre et 21 novembre de 14h à 17h - Salle Ritter

#### ■ Stage de Bien-Etre

Samedi 3 octobre de 14h à 17h - Salle Ritter

#### ■ Nouveau !

• **Stretching énergétique** avec Sylvie Bouteilloux  
Cours 3 en 1 ! Accessible à toute personne recherchant un cours «différent» pour se sentir bien dans son corps travail sur la souplesse, relaxation, équilibre !

• **Cours de Lock** (funk/soul/disco) avec Nordine TAZIBT  
Le lundi de 20h à 21h30

• **Marche nordique**  
Le lundi de 14h à 15h accessible à tous les adhérents avec un supplément sur votre cotisation de 50 € seulement par an.

• **Cours de yoga**  
Un moment privilégié de détente avec le jeudi pendant votre pause méridienne de 12h15 à 13h15, salle Anatole France.

• **Danses**  
Vous êtes accro à la danse, vous voulez participer à plusieurs cours, n'hésitez plus ! Des tarifs adaptés ont été mis en place.

#### ■ Retrouvez ces informations sur notre site

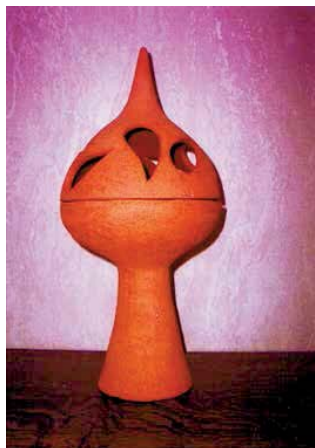
[www.albeauchamp.fr](http://www.albeauchamp.fr)  
Tél. : 01 39 95 24 47  
alb\_6@aliceadsl.fr



## Associations

## Atelier Terre du Rond-point

■ Accessible à tous, venez découvrir l'art de la poterie.



Aujourd'hui, bien des amateurs recherchent la pratique de cet art fascinant qui laisse une grande liberté à l'interprétation individuelle.

Les plus petits seront sensibilisés à la découverte de cette matière si particulière qu'est l'argile et ainsi éveilleront leur esprit créatif.

Pour les plus grands, cette discipline ancestrale réjouira les personnes désirant agrémenter le quotidien.

**Si vous êtes intéressé, deux types de fonctionnement vous sont proposés :**

- 1/ le forfait qui permet de fréquenter cette activité de septembre à juin,
- 2/ la carte de 10 séances utilisable à votre convenance.

Venez participer à une séance d'essai gratuite.

Les inscriptions se font sur place.

**Les cours reprendront le mercredi 16 septembre 2015.**

Horaires

- Enfants  
mercredi 14h – 16h  
samedi 14h30 – 16h30
- Adultes  
vendredi 14h – 16h  
vendredi 20h – 22h

**Renseignements :**

12, Rond-point de la Chasse  
95250 Beauchamp  
Tél. : 01 34 18 23 74



## Comité de Jumelage

■ Mai 2015

**Week-end de la Pentecôte à Altenstadt**

Une visite du Freilicht-museum Hessenpark fût organisée par nos hôtes (Écomusée du Parc de Hesse) où nous avons découvert 400 ans d'histoire à travers la visite

d'une ferme, d'une maison de journalier, d'une auberge, d'étables, d'une école, d'une église, etc. La richesse de l'architecture et des travaux manuels, ménagers et agricoles y était représentée. Ce fut un week-end très agréable et chaleureux avec nos amis allemands.

■ Juin 2015

Lors de l'échange d'une semaine entre le collège Montesquieu de Beauchamp et de la Limeschule d'Altenstadt, le Comité de Jumelage a organisé sa traditionnelle « soirée bowling ». Une quarantaine de jeunes allemands et français ont pu échanger dans une joyeuse ambiance.

Pour la 4<sup>ème</sup> année consécutive, Monsieur Enault, principal du collège Montesquieu, et Madame Corneau, professeur d'allemand, nous ont reçu afin de remettre le prix « Adenauer ». Cette année le choix fût particulièrement difficile et 4 collégiennes furent récompensées.

■ Atelier Allemand

**Vous désirez parfaire vos connaissances en Allemand ?**

Nous vous attendons à l'ouverture de « l'Atelier Allemand », le vendredi 25 septembre à 20 h 30, salle du périscolaire de l'école Paul Bert. Amic'allemand,

Le Comité de Jumelage Altenstadt Beauchamp.

**Renseignement :** Tél. : 06.88.47.45.62

jumelage.altenstadt.beauchamp95@orange.fr

## Beauchamp Loisirs et Culture

■ Nouveautés à BLC

• **Arts du cirque**

- Pour les 6 / 8 ans :  
le samedi de 9h à 10h30
- Pour les 9 / 12 ans :  
le samedi de 10h30 à 12h

• **Renforcement musculaire :**

- le lundi de 19h à 19h45

• **Step :**

- le lundi de 19h45 à 20h30

• **Informatique :**

- le vendredi de 16h30 à 18h30

• **Anglais adultes débutants avec notions :**

- le mercredi de 18h30 à 20h

• **Loisirs Créatifs - Recycl'Art :**

- 3 créneaux possibles, pour enfants et adultes.

Et toutes nos activités habituelles que vous retrouverez sur notre plaquette saison 2015-2016.

■ **Vente de matériels de loisirs créatifs**

**Dimanche 27 septembre de 10h à 18h – Salles Anatole France**

Vente de matériels d'occasion pour tous vos

loisirs créatifs (encadrement, peinture, perles, broderie, tricot, serviettes en papier, tissus et toute autre activité artistique...). La réservation d'un emplacement (5€ pour les non-adhérents) se fera au bureau de BLC, à partir du 14 septembre.

■ **Goûter théâtre**

Spectacle pour enfants à partir de 3/4 ans à voir en famille

Dimanche 11 octobre à 15 h 30  
Salles Anatole France  
- Tarif unique : 5 €  
- Places limitées

■ **Stage de peinture enfants**

Les 19, 20 et 21 octobre de 10h30 à 12h30 et de 13h30 à 15h30 – Possibilité de manger sur place en apportant son repas  
Laisser aller son imagination pour créer des personnages irréels dans une ambiance fantastique.  
- Tarifs : Adhérents 50 €  
- Non adhérents 55 €

■ **Stage Recycl'ART**

• **Enfants**

Les 22 et 23 octobres de 10h à 12h pour les 6/8 ans et de 14h à 16h pour les 9 ans et plus.  
Créer à partir de chaussette une marionnette à main.

- Tarifs : Adhérents 26 €
- Non adhérents 29 €

• **Adultes**

Le 24 octobre 2015 de 14h à 18h  
Embellir son intérieur avec ses propres créations, venez découvrir la technique du tableau à clous.

- Tarifs : Adhérents 22 €
- Non adhérents 24 € (matériel en sus)

■ **Stage de couture adultes**

Les 27 et 28 octobre de 14h à 17h

- Tarifs : Adhérents 33 €
- Non adhérents 36 €

*Les stages ne peuvent ouvrir qu'en fonction d'un minimum d'inscriptions.*

**Renseignements :**

Tél. : 01.39.60.49.61  
assos.blc@free.fr  
assos.blc.over-blog.com



# Album



Sortie de fin d'année du Multi-accueil



Commémoration - Appel du 18 juin



Fête de la musique



Remise des dictionnaires aux CM2



Séjour jeunes - Ile de Groix



Challenge des écoles

Retrouvez l'intégralité de l'Album sur [www.ville-beauchamp.fr](http://www.ville-beauchamp.fr) / Arrêt sur images



## état civil

Juin / Juillet

Ils sont arrivés !

Alyssa CORDIER COUTURIER  
Loana KALISA  
Marlon KIALUNGILA  
Elyas NOLORGUES  
Julie SAIGNE  
Eline PICHONNIER  
Mohamed EL HARIRI  
Charlotte SKOWRON

Ils se sont dit oui

Laurent LUDET & Murielle TOUCHARD  
Sylvain KELLER-PLAGNOL  
& Aurélie ELLIOT  
Jacques PEREIRA de MIRANDA  
& Marie-Christine FAUCHOUX  
Bertrand TAILLANDIER  
& Catherine DABROWSKI

Ils nous ont quittés

Jean CUIGNACHE (92 ans)  
Raymond COTTEZ (84 ans)  
Charles ROPITAIL (91 ans)  
Fernande RICHARD (95 ans)  
SAVINIEN-CAPRAIS Robert (88 ans)  
BRUN Jacques (72 ans)  
VEZZOLI Elisa (92 ans)  
CATALA Camille (92 ans)  
LEROUX Guy (74 ans)  
ZUR Ferdinand (87 ans)  
CURATOLO Luigi (78 ans)

**Pour toute réclamation,  
contactez le service de l'état civil  
au 01.30.40.45.12**

## Agenda

5 septembre

**Forum des associations**  
Centre omnisports  
De 10h à 18h  
☎ 01.34.18.75.95

17 septembre

**Forum pour l'emploi**  
De 9h à 17h30  
Centre des Sports  
Franconville  
☎ 01.34.44.82.60

20 septembre

**Thé Dansant**  
De 14h à 18h  
Salle des Fêtes  
☎ 01.30.40.45.16

25 septembre

**Baby-sitting dating**  
Pl.J. de 19h30  
à 21h  
☎ 01.30.40.57.87

26 septembre

**Conte pour enfants 5/7 ans  
Même pas peur !**  
A 10h30  
Bibliothèque  
J. Kessel  
☎ 01.39.60.73.97

26 septembre

**Association paroissiale  
Concert Jazz**  
à 20h30  
Salle des Fêtes  
☎ 06.02.50.42.68

27 septembre

**BLC  
Vente de matériels de loisirs créatifs**  
De 10h à 18h  
Salles Anatole  
France  
☎ 01.39.60.49.61

2 et 3 octobre

**A.F.B.  
Bourse aux vêtements d'hiver**  
Salle des Fêtes  
☎ 01.39.60.70.92

3 octobre

**Réunion collective  
Point Conseil Petite Enfance**  
De 9h30 à 11h  
Salles Anatole  
France  
☎ 01.39.95.90.90

7 et 14 octobre

**Recherche stage de 3<sup>ème</sup>**  
Ateliers de  
16h à 18h  
Pl.J.  
☎ 01.30.40.57.87

11 octobre

**Association paroissiale  
Loto à 15h**  
Salle P.Bance  
☎ 06.02.50.42.68

16 octobre

**Spectacle  
La Madelon**  
A 20h30  
Salle des Fêtes  
☎ 01.30.40.45.16

3 novembre

**Réunion publique  
Point sur les finances de la ville**  
Salle des Fêtes  
à 19h

## Conciliateur de justice

Litiges civils

Pour toutes demandes concernant les litiges civils, les permanences de Madame MUR, Conciliateur de justice de la Cour d'Appel de Versailles, auront lieu, en mairie, les 1<sup>ers</sup> et 3<sup>èmes</sup> lundis du mois sur rendez-vous pris au 01.30.40.45.12.

## Nouveaux habitants

Vous venez de vous installer à Beauchamp, soyez les bienvenus. Afin de vous accueillir et de faciliter votre arrivée dans notre commune, vous êtes invités à vous faire connaître en mairie :

- par téléphone au **01.30.40.45.72**,
- par mail en indiquant vos nom, prénom et coordonnées à l'adresse suivante : **cabinet.du.maire@ville-beauchamp.fr**,
- ou en remplissant le formulaire en ligne de notre site internet **www.ville-beauchamp.fr**





Maçonnerie générale  
T.P.  
Génie Civil et O.A.  
Carrelage - Isolation  
Travaux de Rénovation

TOUS CORPS D'ETAT  
agrée SNCF • QUALIBAT 2112\*\* Décennale

**NOUVELLE ADRESSE**  
**2, rue Lavoisier - 95220 HERBLAY**  
☎ 01.39.60.27.01 - Fax 01.39.95.37.64  
contact@bastersa.fr



## CLEAN PRESSING

Pressing, Blanchisserie, Teinturerie, Traitement cuir,  
peau, Couture, Retouches, Confections,  
Ameublement, Tapis, Linge au poids, Lavage vitres

Carte de Fidélité Gratuite ! Enlèvement & Livraison Gratuite



www.cleanpressing.com - crimmobilier@gmail.com  
30 avenue du Général Leclerc - 95250 BEAUCHAMP  
01 34 13 65 02 - 09 67 25 65 02



## DIAGNOSTIC IMMOBILIER BÂTIMENT CONSEIL

95250 Beauchamp  
Tél. : 01 34 15 12 31 - 06 19 24 77 69  
www.dibc.fr - contact@dibc.fr

### Nos prestations

#### DIAGNOSTICS IMMOBILIERS

- Loi Boutin • Loi Carrez • Diagnostic gaz • Expertise plomb
- Diagnostic amiante • Diagnostic termites
- Diagnostic électricité • Etat des risques naturels
- Performance énergétique tous bâtiments

#### AUTRES CONTRÔLES

- Etat des lieux • Assainissement non collectif • DTA



## Tapiserie Décoration

Sièges tous styles - Rideaux - Coussins  
Cannage & paillage traditionnels



MH  
Marianne  
d'HARDIVILLERS

travail soigné et de qualité  
déplacements et devis gratuits uniquement sur rendez-vous  
06 50 45 52 34 • 39 bis rue de la gare • la frette sur seine

## MAÇONNERIE • BÉTON ARMÉ

# SAINT-DENIS CONSTRUCTIONS

S.A. au capital de 306 000 € • Membre de la Chambre Syndicale de Paris

## TRAVAUX NEUFS ET ENTRETIEN POUR COLLECTIVITÉS ET INDUSTRIELS

Qualification professionnelle : QUALIBAT 2113 - 2142 \*\*\*\*

### DÉPARTEMENT : CLOISONS AMOVIBLES PLAFOND SUSPENDU - MENUISERIE

secretariat.sdc@sdc93.fr

24, rue des Postillons - 93200 SAINT-DENIS

**Tél. 01.48.27.26.44 - Fax 01.48.29.56.94**